

Comment remplir le plan de formation en entreprise?

p. 1 Complétez, cochez ou corrigez les données pré imprimées

DECLARATION D'INTENTION

1. Comptez-vous embaucher? Oui Non

Si oui, combien?	Nombre	Métier
Catégorie I		
Catégorie IA		
Catégorie II		
Catégorie IIA		
Catégorie III		
Catégorie IV		
Chef d'équipe		
Contraindre		

	Nombre	Métier
R AJ (15-18ans)		
R AC (18-25ans)		
PFI		

2. Comptez-vous former votre personnel? (Veuillez déjà compléter les deux premières colonnes)

Quelles formations?	Nombre	Durée	Période souhaitée	Centre de formation

3. ACCORDS DE FORMATION
Les accords de formation doivent être communiqués à votre FFC-région au plus tard 2 semaines AVANT le début de la formation.

PLAN DE FORMATION DE L'ENTREPRISE (PFE) 2007-2008

CE DOCUMENT EST REQUIS POUR QUE VOTRE ENTREPRISE PUISSE BÉNÉFICIER DE L'INTERVENTION FINANCIÈRE DU FONDS DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA CONSTRUCTION (FFC) (Formateurs salariés, RAJ et RAC)

Fiche entreprise information générale

Nom:
 Rue - Numéro:
 Code postal - Localité:
 Téléphone: ONSS:
 Fax: TVA:
 N° Compte Bancaire: BCL:
 Responsable:
 Personne de contact:
 GSM:
 Email:

Taille de l'entreprise (personne): 1-9 10-19 20-49 50-100 >100

Effectif actuel en date du:
 Total: E-mail
 Nombre d'ouvriers: Lettre
 Nombre d'employés: Fax
 Ne souhaite pas d'informateur

Activités de l'entreprise:

Gros œuvre

<input type="checkbox"/> Béton prêt à l'emploi	<input type="checkbox"/> Chapes	<input type="checkbox"/> Coffrage	<input type="checkbox"/> Couvreur
<input type="checkbox"/> Désamiantage	<input type="checkbox"/> Dragage	<input type="checkbox"/> Échafaudages	<input type="checkbox"/> Sanchéité
<input type="checkbox"/> Façadier	<input type="checkbox"/> Ferrallage	<input type="checkbox"/> Maçonnerie	<input type="checkbox"/> Mont. élem. préfab.
<input type="checkbox"/> Pierre & marbre	<input type="checkbox"/> Réparation béton	<input type="checkbox"/> Signalcat. routière	<input type="checkbox"/> Trav. de démolition
<input type="checkbox"/> Trav. terrassement	<input type="checkbox"/> Travaux routiers		

Parachèvement

<input type="checkbox"/> Carrelage	<input type="checkbox"/> Chauffage central	<input type="checkbox"/> Installation sanitaire	<input type="checkbox"/> Isolation industrielle
<input type="checkbox"/> Msi. de construction	<input type="checkbox"/> Menuiserie	<input type="checkbox"/> Peinture déco	<input type="checkbox"/> Peinture industrielle
<input type="checkbox"/> Plafonnage			

Autres

p. 2

1. Y a-t-il des perspectives d'embauches supplémentaires dans votre entreprise?

Si vous recherchez des ouvriers, vous pouvez inscrire ici le nombre par niveau.

2. Formations souhaitées: ici vous complétez vos intentions de formations souhaitées. Par formation souhaitée nous entendons les points à améliorer ou les nouveautés qui sont nécessaires à vos ouvriers pour accomplir leur métier/fonction de manière professionnelle. Sur base de vos informations, nous recherchons une formation possible!

Pour pouvoir vous aider il suffit de remplir ici le nombre d'ouvriers par métier et le programme souhaité.

Dans les colonnes: durée, période souhaitée et centre de formation, vous pouvez compléter les données voulues, mais ce n'est pas obligatoire. Vous pouvez également nous contacter pour discuter de qui, peut suivre quoi et où!



_ Si vous avez déjà conclu des accords de formation avec un centre de formation, veuillez l'indiquer clairement et nous faxer ou envoyer la demande.

Comment faire? Transmettez-nous "qui, quoi, où et quand":

soit à l'aide du document "Demande de formation" (à demander auprès de nos services)

soit en nous transmettant les éléments suivants: noms des ouvriers en formation, leur numéro de registre national, le nom du centre de formation, le module, les dates de début et de fin et le nombre d'heures de formation.

p. 3

Approbation du plan par l'entreprise:

Remplissez/corrigez les données pré imprimées si nécessaire;

Signature: signature de l'employeur;

S'il y a une délégation syndicale dans votre entreprise celle-ci doit également approuver et signer le PFE!!!

Dans un but de simplification administrative nous vous envoyons déjà la procuration Congé Éducation Payé (CEP) à signer (que vous receviez auparavant à la fin de l'année de formation).

Que signifie concrètement cette procuration? Via le FFC vous recevrez directement après la formation vos interventions, notamment dans le coût salarial.

Le FFC en récupère une partie auprès du CEP deux ans plus tard.

*Pour vous, en tant qu'entreprise, cela présente **plusieurs avantages**:*

Toute l'administration CEP est reprise par le FFC;

Paiement plus rapide des interventions (au plus tard en déans les 3 mois suivant la formation au lieu de deux ans après la formation);

L'intervention est supérieure (partie CEP + intervention sectorielle)

Approbation du plan de formation par l'entreprise		
Entreprise avec délégation syndicale		
Employeur: _____		
Le soussigné, _____ agissant en qualité de _____		
auprès de: _____ (nom de l'entreprise) _____ (adresse de l'entreprise)		
<ul style="list-style-type: none"> • donne par la présente approbation au plan de formation de l'entreprise • donne par la présente procuration au: <ul style="list-style-type: none"> FONDS DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA CONSTRUCTION Fonds de Sécurité d'Existence créé par AR du 10/12/85 Rue Royale 45, 1000 Bruxelles 		
pour:		
- remplir pour lui et en son nom, les obligations qui lui sont imposées par la législation relative à l'octroi du Congé Education Payé, et en particulier pour introduire les demandes de remboursement du congé octroyé;		
- recourir auprès du Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale, les montants auxquels il a droit.		
Étant donné que le Fonds de Formation lui a payé ces montants, à l'issue de la formation à laquelle ils se rapportent, le soussigné s'engage expressément à leur recouvrement et encaissement.		
Date: _____		
Signature: _____		
Délégés syndicaux		
Non	Organisation	Signature
_____	_____	_____
_____	_____	_____



Renvoyez le document original dûment signé (pas de copie, pas de fax) à:

FFC Branalux – Avenue Reine Astrid 47/49 Bte 12 – 5000 Namur
F : 081/24 03 48 – E-mail : branalux@fvbffc.be

FFC Bruxelles – Rue Royale 45 – 1000 Bruxelles
F : 02/210.03.37 – E-mail : bruxelles@fvbffc.be

FFC Hainaut – Rue de la Réunion 2 – 7000 Mons
F : 065/39 47 99 – E-mail : hainaut@fvbffc.be

FFC Liège – Galerie de la Sauvenière 5 – 4000 Liège
F : 04/221 56 67 – E-mail : Liege@fvbffc.be